



CONSULTATION MÉDICALE
Réalisée par le Médecin du Travail

Médecine Professionnelle et Préventive
Fiche Santé et Travail N°017
Date 02/2017

Collectivité territoriale ou établissement :

Nom et prénom de l'agent :

né(e) le :

Cadre d'emploi :

Date d'embauche :

Description du poste ou des situations de travail par l'autorité territoriale

OUI NON

Service d'affectation :

Durée hebdomadaire effective de travail :

Poste de travail et activités :

Existence de documents en matière d'ERP mis à la disposition du Médecin du Travail :

OUI NON

Motif de la consultation médicale :

Avis médical et propositions :

Evaluation de la compatibilité des caractéristiques de l'environnement de travail avec l'état de santé actuel de l'agent.

Cet avis médical spécialisé n'est valide que si la prévention des risques professionnels a été mise en œuvre par l'autorité territoriale selon des modalités pratiques conformes à la réglementation en vigueur.

Prochain examen :

Fait le

Le Médecin du Travail
